

SOMMAIRE

	Page
Remerciements.....	7
Sommaire.....	9
Introduction.....	11
Chapitre 1. Revue de la littérature.....	27
Chapitre 2. Méthodologie de la recherche.....	8
Chapitre 3. Résultats de la recherche.....	113
Chapitre 4. Problèmes identifiés et discussion générale.....	181
Chapitre 5. Perspectives.....	191
Conclusion.....	199
Bibliographie.....	207
Table des matières	213

Acronymes

A.E.F. :	Afrique Équatoriale Française
ACIP :	Association Congolaise pour l'Intégration des Pygmées
A.D.H.U.C. :	Association des Droits de l'Homme de l'Univers Carcéral
AMEP :	Association pour les Minorités Ethniques Pygmées
APEEC :	Association des Parents d'Élèves et Étudiants du Congo
APSCPC :	Association pour la Promotion Socio-Culturelle des Pygmées du Congo
BCI :	Banque Commerciale Internationale
BEPC :	Brevet d'Études du Premier Cycle
CEG :	Collège d'Enseignement Général
CELTEL :	Cellulaire Téléphonique
CEPE :	Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CGDC :	Comité de Gestion et de Développement Communautaire
CIB :	La Congolaise Industrielle de Bois
CONFEMEN :	Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale ayant en partage le français
DDEPSA :	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et l'Alphabétisation
DEA :	Diplôme d'Études Approfondies
DES :	Diplôme d'Études Supérieures
ECCO :	École en Coopération
ECMP :	Éducation Civique et Morale et Éducation pour la Paix
EEC :	Église Évangélique du Congo
EPS :	Éducation Physique et Sportive
FAO :	Organisation des Nations Unies pour la Nutrition et l'Alimentation
I. O. :	Instructions Officielles
IPHD:	International Partnership For Human Development Food For Education
IST :	Infections Sexuellement Transmissibles
KM :	Kilomètre
MUCODEC :	Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PCT :	Parti Congolais du Travail
P P O :	Pédagogie par Objectifs
PRAEBASE :	Projet d'Appui à l'Éducation de Base
SIAT :	Société Industrielle Africaine du Tabac
SNDE :	Société Nationale de Distribution d'Eau
SNE :	Société Nationale de l'électricité
SVT :	Sciences de la Vie et de la Lettre
TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour la Culture, les Sciences et l'Éducation
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Acquise

INTRODUCTION

L'école est la dernière-née des institutions sociales. Elle a à sa charge les questions d'instruction, d'éducation et de formation. C'est ainsi que S. Mollo lui attribue une valeur de choix lorsqu'elle écrit : « *L'école est une expression privilégiée de la société qui lui confie le soin de transmettre aux enfants les valeurs culturelles, morales, sociales qu'elle juge indispensables à la formation d'un adulte et à son intégration dans son milieu.* »¹

Les problèmes de l'enseignement ont pris dans les pays en développement et notamment en Afrique subsaharienne, une importance grandissante depuis la fin de la période coloniale. L'école occupe une place de choix dans ces pays du fait qu'elle constitue le cadre idéal qui permet l'accès à un poste de travail.

Tout le monde a donc besoin de l'éducation et a droit à l'éducation. Si dans beaucoup de pays la scolarisation n'est pas obligatoire, ce n'est pas le cas en République du Congo.

En effet, dans ce pays, tout enfant ayant atteint l'âge de six ans devrait passer par le moule de l'école pour se familiariser avec les premiers apprentissages qui donnent accès au monde de la connaissance universelle. Il s'agit d'apprendre à lire, écrire et compter. En effet, aux termes des articles 1, 2 et 3 de la Loi scolaire 25/95 du 17 novembre 1995, il est stipulé ce qui suit :

Article 1

Toute personne a droit à l'éducation. Tout l'enseignement est placé sous la surveillance et le contrôle pédagogique de l'État. L'État veille à l'égal accès à l'enseignement et à la formation professionnelle. L'enseignement fondamental est obligatoire.

Article 2

Tout enfant vivant sur le territoire de la République du Congo a droit, sans distinction d'origine, de nationalité, de sexe, de croyance, d'opinion ou de fortune à une éducation qui lui assure le plein développement de ses aptitudes intellectuelles, artistiques, morales et physiques ainsi que sa formation civique et professionnelle.

¹ Mollo, S. (1983), *L'école dans la société*, Paris, Dunod, p. 6.

Article 3

La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans pour tout enfant dans les conditions fixées à l'article 1.

Des écoles spécialisées doivent être créées pour certaines catégories des handicapés qui nécessitent un enseignement et un traitement spécifiques ».²

Il apparaît donc clairement que l'État se soucie des possibilités à offrir à tous les enfants de toutes les couches sociales congolaises afin d'avoir accès à l'école pour se former.

Au cours de la décennie 1970 avec la démocratisation de l'école congolaise issue du projet « École du Peuple », était lancé un vaste programme non seulement de lutte contre l'analphabétisme, mais aussi et surtout de lutte contre l'illettrisme. Aucun congolais ne devrait être laissé au bord de la route de la culture au cours de son existence. Et comme l'indique M. Balonga, si « *La démocratisation de l'école congolaise se définit comme la possibilité donnée à tous d'envoyer en nombre plus important leurs enfants à l'école, non pour n'être qu'alphabétisés, mais pour qu'ils puissent mettre à profit leurs capacités intrinsèques et accéder ainsi à tous les niveaux de formation* »³, on est en droit de s'interroger si effectivement toutes les couches de la population congolaise sont touchées par cette mesure. Parmi ces populations congolaises auxquelles il est fait allusion, on trouve les pygmées qui constituent une composante non moins négligeable et qui participent tant bien que mal, là où ils se trouvent, à l'édification de la société et de l'économie congolaises.

C'est en ces termes que peut se poser le problème de la « scolarisation des enfants pygmées.

Soucieuse des missions assignées à l'école primaire en tant que cycle chargé d'assurer les premiers apprentissages aux enfants en termes d'éducation de base, S. Mollo déclare que : « *Il faut reconnaître que l'originalité de l'école primaire dans tout système scolaire réside dans ce qu'elle est la seule à enseigner à tous les enfants une base commune. C'est en effet à l'école primaire que se forment les sentiments d'unité nationale, que l'on crée chez l'enfant, les « similitudes essentielles » réclamées par Durkheim. Ce qui ne signifie pas que les enfants de toutes les classes sociales abordent l'enseignement élémentaire avec le même esprit, les mêmes chances d'avenir.* »⁴

Les questions d'unité nationale, de base commune, des mêmes chances d'avenir abordées par l'auteur dans un cadre universel touchent également la minorité pygmée qui fait l'objet de la présente étude.

² Loi scolaire n° 25/95 du 17 novembre 1995.

³ BALONGA, M. (1989), « Application de la planification de l'éducation : pertinence et limites dans l'optimisation des ressources humaines », in Revue congolaise des sciences de l'éducation, vol. 1, n° 1, Brazzaville, p. 36.

⁴ MOLLO, S. (1983), *L'école dans la société*, Paris, Dunod, p. 43.

En effet, fort de ce constat de S. Mollo, on peut s'interroger sur la nature de la fréquentation scolaire des enfants pygmées trouvés dans les écoles des villages de la sous-préfecture de Gamboma.

L'école devrait être en mesure de répondre aux exigences de promotion de la société industrielle et capable d'offrir à tous une culture générale suffisante et adaptée à l'époque contemporaine. L'école a un grand rôle à jouer afin de placer chacun dans la dynamique de la mondialisation grâce à l'utilisation incontournable et incontestable des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le milieu scolaire apparaît de plus en plus comme un milieu éducatif spécifique. L'école a même tendance à se substituer à la famille dans certaines circonstances, en particulier à partir de l'âge de trois ans. Avec l'artisanat qui n'occupe pas la première place dans la vie de l'homme, l'évolution économique provoque le transfert à l'école de l'éducation professionnelle et technique. La scolarité obligatoire jusqu'à seize ans englobe une période délicate qui est celle de l'adolescence. De la sorte, les parties prenantes de l'éducation à savoir l'État, les parents, les éducateurs doivent en tirer les conclusions qui s'imposent.

Au Congo, le problème de l'intégration sociale des pygmées en milieu bantou est plus que d'actualité depuis la période du parti unique en référence à certaines actions réalisées par les pouvoirs publics en leur faveur et à certaines résolutions qui tendent à faciliter la sortie de cette minorité sociale des forêts vers les villages bantous. Il faut du reste préciser que cette intégration, vue dans un contexte global vise la « transformation » du pygmée congolais qui, naguère était considéré comme un sous-homme pour en faire un citoyen à part entière.

Dans ce sens, plusieurs études ont déjà été réalisées sur l'habitat des pygmées, leur mode de vie, leurs activités socio-économiques ainsi que la spécificité de leur aspect staturo-pondéral. Ces études ont été réalisées dans le but de faire connaître les pygmées, de les rapprocher des populations bantoues du Congo et de faire d'eux des hommes capables de faire usage de toutes leurs capacités physiques, intellectuelles, affectives, psychologiques, mentales et sociales.

C'est pourquoi, ayant pris cela à cœur, l'État n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de cette grande et délicate mission qui consiste à intégrer les populations pygmées au sein des bantous. Cependant, au fur et à mesure que le processus se réalise et évolue, on est en droit de poser le problème non seulement de l'adaptation de ces pygmées au mode de vie des bantous qu'ils trouvent dans le nouvel environnement, mais aussi celui de l'intégration de leur progéniture dans le monde scolaire.

1. Origine de la recherche

La présente étude découle d'une rencontre entre un enseignant et des enfants pygmées du district de Sibiti dans le département de la Lékoumou qu'il découvre pour la première fois en octobre 1985. Alors qu'ils devaient plutôt être à l'école, ces enfants transportaient quasiment chaque jour du bois de chauffe, des lianes et autres produits de cueillette qu'ils allaient vendre au marché de Sibiti. Ce spectacle a été le point de départ d'une prise de conscience qui a conduit à se poser des questions à savoir si les enfants pygmées n'avaient pas le droit d'aller à l'école et de s'instruire comme les enfants bantous.

Au terme de cette recherche menée sur les enfants pygmées vivant dans des zones strictement forestières, le constat a été que seule une infime minorité d'enfants de cette minorité sociale étaient scolarisés ; beaucoup n'atteignaient pas l'étape du collège voire du lycée. On peut également relever le faible taux de fréquentation scolaire, les absences répétées et l'abandon momentané de l'école en vue d'accompagner les parents pygmées dans leurs déplacements perpétuels liés à la recherche de nourriture.

2. Questions de la recherche

Les travaux de recherche relatifs aux pygmées en situation scolaire sont rares. Ce constat explique le choix d'une étude dont un des objectifs était d'apporter une contribution à la recherche des solutions à l'épineuse question des pygmées au Congo. Ce qui explique le thème de la recherche : « La scolarisation des enfants pygmées de la Sous-préfecture de Gamboma : problèmes et approches de solutions ».

L'approche privilégiée se réclame de l'ordre d'un constat scientifique de faits qui découle d'entretiens avec les sujets enquêtés aussi bien en milieu scolaire qu'en milieu familial. L'agencement de l'étude prend appui sur une question principale et quelques questions secondaires.

2.1. Question principale

Quel type d'accueil est réservé aux enfants pygmées à l'école par les maîtres et les élèves bantous ?

2.2. Questions secondaires

1. De quelle manière les enfants pygmées intègrent-ils la classe qui est aussi fréquentée par les enfants bantous ?
2. Quelles sont les conséquences des mauvais traitements subis par les enfants pygmées à l'école ?

3. Quels remèdes les enseignants appliquent-ils face aux problèmes pédagogiques et relationnels liés à la scolarisation des enfants pygmées ?
4. Que font concrètement les enseignants pour faciliter l'adaptation des enfants pygmées aux programmes d'enseignement ?
5. Comment les enfants pygmées passent-ils leur récréation aux côtés des enfants bantous ?
6. Comment l'école est-elle perçue par les enfants pygmées ?
7. La sous-estimation de l'école par le parent pygmée facilite-t-elle l'intégration scolaire de son enfant ?
8. Le type d'accueil réservé aux enfants pygmées par l'école contribue-t-il à leur épanouissement et à leur promotion sociale ?

3. Hypothèses

Pour les besoins de l'étude une hypothèse principale et quatre hypothèses secondaires ont été formulées.

3.1. Hypothèse principale

Les enfants pygmées de la Sous-préfecture de Gamboma intègrent mal l'école congolaise du fait des mauvais rapports sociaux bantous pygmées et du traitement humiliant que les bantous leur réservent dans tous les milieux.

3.2. Hypothèses secondaires

Les quatre hypothèses secondaires sont présentées infra.

3.2.1. Hypothèse secondaire n° 1

Les enfants pygmées supportent mal les mauvais traitements qui leur sont réservés par les élèves et les maîtres bantous et ont tendance à fuir l'école.

3.2.2. Hypothèse secondaire n° 2

En tant que milieu éducatif, l'école ne joue pas son rôle d'unificateur qui est susceptible de faciliter la socialisation aussi bien des enfants bantous que des enfants pygmées.

3.2.3. Hypothèse secondaire n° 3

L'école est sous-estimée par les parents pygmées qui privilégient leurs activités socio-économiques pour leur autosubsistance.

3.2.4. Hypothèse secondaire n° 4

Pour réussir la scolarisation des enfants pygmées, l'école doit cultiver un esprit de tolérance réciproque et appliquer une pédagogie adaptée à leur spécificité.

4. Intérêt et objectifs de la recherche

Il semble légitime pour tout chercheur engagé dans une activité de recherche de s'interroger sur l'intérêt lointain ou immédiat de son objet d'étude.

4.1. Intérêt

À travers la présente étude, une contribution est faite à la recherche des solutions idoines au problème des pygmées au Congo. Il s'agit de chercher les causes des obstacles qui jonchent le chemin de la cohabitation bantou-pygmées certes, mais surtout pour proposer des démarches et des stratégies susceptibles de faire de l'école un facteur facilitateur et dynamique incontournable pour l'épanouissement des enfants pygmées. Soit il est question de faciliter la scolarisation des pygmées à travers l'école.

4.2. Objectifs

Cette étude s'intéresse à la scolarisation des enfants pygmées de la sous-préfecture de Gamboma. Il s'agit d'examiner la condition pygmée à l'école et proposer par la suite des solutions aux problèmes susceptibles d'être répertoriés. L'examen des conditions de travail de l'élève pygmée en contact avec son collègue bantou vise à améliorer le processus d'intégration scolaire de cet enfant qui est un nouveau candidat au savoir. En effet, l'éducation ne doit plus être seulement l'apanage des populations bantoues mais bien de tous les citoyens selon les dispositions de la loi scolaire susvisée comme il a été souligné supra. Les pygmées font partie de la population congolaise ; ils sont présents sur la quasi-totalité du territoire national. De même, l'éducation ne doit pas non plus être seulement la préoccupation des spécialistes de Sciences de l'éducation ni des responsables politiques, mais aussi de tous les citoyens préoccupés par l'avenir d'un pays.

Les pygmées sont un peuple affecté par des mouvements migratoires permanents qui visent de façon générale la recherche de nourriture. Vivant strictement au quotidien, ils ne savent pas conserver pour longtemps le fruit de

leurs pérégrinations. Ayant un mode de vie quasiment autarcique, ils sont séparés des populations bantoues qui les considèrent avec mépris et les repoussent malgré les rapports d'assujettissement et d'exploitation qui les lient.

Les pygmées sont considérés comme des exclus de la société congolaise. Or l'opinion internationale est de plus en plus préoccupée par la liberté de tous les hommes de la terre y compris de celle des pygmées. Mais dans cette logique et dans cette dynamique, qui doit intégrer le pygmée ? Joseph Mfoundou⁵ et bien d'autres auteurs soutiennent que c'est bien le bantou qui doit intégrer le pygmée. Couche de la population la plus vaste, les bantous doivent admettre en leur sein les pygmées, groupe plus restreint.

Dans certains cas, l'intégration a produit des conséquences fâcheuses. L'histoire des peuples, aussi bien lointaine que proche, fournit de nombreux exemples. En effet, intégrer un groupe, c'est du même coup briser son unité de départ, sa raison. En se repliant derrière son instinct de conservation, la communauté qui doit subir l'intégration n'acceptera pas facilement son aliénation, son assimilation. Par conséquent, s'engager dans une telle entreprise demande d'agir avec beaucoup de circonspection. Mais en quoi faisant ?⁶ Il faut établir un accord de volontés : la volonté assimilatrice doit rencontrer la volonté à assimiler, de sorte que ces attitudes doivent nouer un dialogue. Et dès que le dialogue est établi, alors peut se réaliser le processus d'intégration qui pourra se parachever par la réalisation de la scolarisation des enfants pygmées.

L'école est le milieu par excellence qui a pour vocation d'assurer l'instruction des enfants afin de les préparer à s'insérer dans la vie et dans le monde du travail. Elle a de ce fait une vocation très noble dans la mesure où en dehors de l'instruction, elle se charge aussi de la formation et de l'éducation de tous les apprenants et ce, sans distinction de sexe, de race, de tribu, de religion, de philosophie, etc. L'école applique de la sorte une certaine démocratie en acceptant en son sein tous les enfants venus de toutes les couches sociales. Elle veut accorder à tous « l'égalité des chances ».⁷ Cependant, le même auteur constate que « si la démocratisation quantitative est assurée, la démocratisation qualitative demeure la principale inconnue. Le véritable problème à résoudre est celui de lier la quantité des effectifs à la bonne qualité des résultats scolaires et par la suite, de réussir à insérer dans la vie active et professionnelle les produits de l'école ».⁸ Ses propos touchent les finalités et les véritables préoccupations de l'école qui consistent à donner à tous, instruction, éducation et emploi.

⁵ MFOUNDOU, Joseph, (1991), *L'intégration scolaire des enfants pygmées du District de Sibiti*, Mémoire pour le D.E.S, Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 159 pages

⁶ Mfoundou J., 1991, *L'intégration scolaire des enfants pygmées dans le district de Sibiti*, Brazzaville, mémoire pour l'obtention du D.E.S. en Sciences de l'Education, 159 p.

⁷ BALONGA, M. (1989), « Application de la planification de l'éducation : pertinence et limites dans l'optimisation des ressources humaines », in *Revue congolaise des sciences de l'éducation*, vol. 1, n° 1, Brazzaville, p. 36.

⁸ Idem

Pour la réalisation de ces missions, l'école accueille tous les enfants inscrits par leurs parents et venus des horizons divers. Ce faisant, il est inévitable que les enseignants rencontrent des obstacles dans l'instruction à la fois des enfants bantous et pygmées. D'emblée, on peut faire allusion à l'épineux problème de la cohabitation des enfants bantous et des enfants pygmées appelés à suivre les mêmes programmes de formation.

En effet, les populations bantoues qui se considèrent supérieures ont parfois du mal à mener une vie paisible avec les pygmées à cause de plusieurs attitudes antisociales du genre : intolérance ou manque de considération des membres d'un groupe par d'autres.

Dans le cas particulier qui met aux prises les populations bantoues aux populations pygmées, on peut indiquer la tendance qu'il y a chez le bantou à maintenir le pygmée dans un état de dépendance en le plaçant totalement à son service. Aussi, du point de vue des rapports sociaux, notons d'une manière générale que le pygmée manifeste un complexe d'infériorité vis-à-vis de l'homme bantou. Ce complexe a été longtemps entretenu par les bantous sous forme de rapports de subordination.

Effet, dans le Département des Plateaux et plus précisément dans la Sous-préfecture de Gamboma, les pygmées sont restés longtemps les vassaux de certains bantous. Ils cultivaient des plantations, chassaient, pêchaient et parfois, cueillaient pour le compte de leurs maîtres bantous. Or, il apparaît que, par le passé, bantous et pygmées vivaient en parfaite harmonie faite de complémentarité dans les échanges des biens de consommation de première nécessité.

L. Demesse, abordant l'histoire des relations entre les Bantous et les Babinga (les pygmées), indique que les premiers témoignages qu'il possède sur ces derniers les montrent déjà en relation avec les noirs. Aussi écrit-il : « G. Gaillard, le premier voyageur selon le Dr. Poutrin à rencontrer les Babinga, rapporte qu'il a vu dans la Sangha, en 1891, des Babinga qui campaient dans la brousse et vivaient au voisinage des villages des Noirs pour le compte desquels ils chassaient. »⁹

De même Bruel écrit : « Il est évident qu'ils entretiennent des relations suivies avec les habitants de certains villages. Ils s'associent avec eux, se rendent des services mutuels et deviennent leurs clients. Mais ces liens sont volontaires et résultent de besoins différents qu'il faut satisfaire. Dès que l'association tourne à leur détriment, dès que les Babinga croient qu'ils ont à se plaindre de leurs associés, ils rompent ces relations, émigrent et vont souvent fort loin chercher de nouveaux amis »¹⁰.

⁹ DEMESSE, L. (1978), *Changements technico-économiques et sociaux chez les pygmées Babinga*, Paris, Sela, p. 133.

¹⁰ BRUEL, G. (1910), « Les populations de la moyenne Sangha. Les Babinga », in *Revue d'ethnographie et de sociologie*, I, Paris, pp. 112-113. Cf. également : BRUEL, G. (1910), « Les populations de la moyenne Sangha. Les Pomo et les Boumali », in *Revue d'ethnologie et de sociologie*, Paris.

Avec un regard fuyant ou d'effacement devant le bantou, le pygmée a toujours tendance à se réfugier dans la forêt, donc loin du village bantou. Malgré des signes d'intégration qui s'observent çà et là dans la société congolaise en général, il faut dire que ce rapprochement ne se précise pas encore de façon notoire du fait que, même sortis de la forêt, les pygmées vivent toujours regroupés dans un même quartier situé généralement et toujours à l'une des deux extrémités du village le long de la route principale ou de la voie carrossable. Ce faisant, ce complexe d'infériorité que l'on constate chez le pygmée adulte se retrouve ipso facto chez son enfant.

Au regard de tout ce qui précède, on est en droit de se demander si ce complexe d'infériorité constaté chez l'adulte n'affecterait pas le processus de scolarisation du jeune pygmée. Le présent travail se propose donc de poursuivre les objectifs suivants :

1. Constater comment les enfants pygmées suivent les études à l'école primaire aux côtés de leurs collègues bantous. Par ce fait, on cherche à toucher du doigt le problème de cohabitation auquel ils se heurtent dans ce délicat processus de scolarisation.
2. Évaluer les types de rapports qui unissent enfants pygmées et enfants bantous aussi bien dans la classe que dans la cour de récréation pendant les jeux.
3. Analyser les types de rapports qui les unissent à leurs maîtres et qui peuvent être de nature à favoriser ou à freiner leur évolution scolaire.
4. Constater le type de traitements réservés aux enfants pygmées par les maîtres chargés de les encadrer afin de suggérer des stratégies de remédiation dont ils devront user pour faciliter leur instruction.
5. Déceler les causes de l'inadaptation des enfants pygmées à l'école congolaise.
6. Dégager la perception de l'école par l'enfant pygmée et, à l'occasion, l'exhorter pour faire de l'école un moyen d'épanouissement et de promotion sociale pour cette population.
7. Proposer des modalités d'éducation ou la didactique appropriée pour faciliter l'instruction des enfants pygmées.
8. Préciser les attitudes psychologiques, morales et intellectuelles que doivent réunir les maîtres, les élèves de tous bords et les parents pygmées en vue de faciliter l'intégration scolaire des enfants pygmées.

Après avoir précisé les hypothèses de travail, montré l'intérêt de l'étude, spécifié les objectifs poursuivis et indiqué les questions de recherche, il apparaît opportun de circonscrire ses limites.

L'étude s'intéresse spécifiquement aux enfants pygmées qui fréquentent l'école primaire de la Sous-préfecture de Gamboma. Elle s'adresse aussi aux enseignants qui tiennent les classes fréquentées aussi bien par les enfants pygmées que par les enfants bantous. Enfin, cette recherche implique aussi les parents pygmées afin qu'ils donnent leur avis sur l'école fréquentée par leurs enfants et de l'intérêt accordé à leurs études. Il faut par ailleurs préciser que l'étude se limite uniquement aux élèves pygmées qui fréquentent les écoles de la Sous-préfecture de Gamboma dans le Département des Plateaux.

Gamboma situé sur la Route Nationale n° 2 est doté d'un réseau routier qui permet d'atteindre beaucoup d'écoles assez distantes les unes des autres par des moyens de transport permanents. Le processus d'intégration de la population pygmée au sein des bantous y est très avancé. En effet, les pygmées de cette zone sont déjà habitués au contact des bantous aussi bien dans les activités socio-économiques que dans certaines relations d'échange ; ils sont donc susceptibles de fournir des informations à la recherche.

Un autre raison qui explique le choix de ne travailler qu'avec les élèves pygmées du primaire est que ces enfants qui arrivent droit du village et des cellules familiales n'ont qu'un enseignant qui les encadre et les suit durant toute l'année scolaire. Ce dernier a donc une bonne connaissance de leurs qualités et de leurs défauts. De ce fait, cet enseignant a beaucoup plus de chance que ses collègues du collège ou du lycée dans la connaissance de l'enfant. Il suit l'évolution de ce dernier aussi bien en classe, dans la cour de récréation que dans le village. En effet, cet enseignant a aussi la possibilité d'établir et d'entretenir des liens suivis avec les parents de l'enfant pygmée dans le village.

Par ailleurs, il faut préciser que le nombre d'élèves pygmées au collège et au lycée est marginal. En effet, très peu franchissent le cap de ces deux cycles d'enseignement. On retrouve avec beaucoup plus de certitude les enfants pygmées à l'école primaire qui doit leur assurer une éducation de base indispensable à la poursuite des études dans les cycles ultérieurs au même titre que les enfants bantous.

Enfin, il reste encore à préciser que si la recherche a été menée dans la localité de Gamboma et alentours, c'est que le chef-lieu réunit des conditions d'urbanisation avec la présence de toutes les structures administratives et politiques ci-après : le centre préscolaire, les écoles primaires, les collèges d'enseignement général et technique, le lycée d'enseignement général, le centre hospitalier, le marché permanent approvisionné par la capitale Brazzaville, des boutiques bien achalandées, une zone militaire avec une École Nationale de Formation des Sous-officiers (ENSO), une antenne de la Société de Distribution d'Eau (SNDE) et une autre d'électricité (SNE) , un palais de Justice avec une prison, un bureau de Poste, une station d'essence avec un grand dépôt d'approvisionnement en hydrocarbures, des pharmacies, des agences de banque sans oublier un réseau de téléphonie mobile. Sur le plan religieux, Gamboma compte toutes les confessions les plus représentatives comme l'Église

Catholique, l'Église Évangélique du Congo, l'Armée du Salut, l'Église Kimbanguiste, l'Église Catholique Luthérienne qui toutes font partie du Conseil Œcuménique des églises chrétiennes sans oublier les églises ou assemblées de réveil qui sont de création très récente.

Ces structures d'urbanisation placent Gamboma dans une position de ville moderne ; elles devraient faciliter normalement l'intégration des pygmées dans la société congolaise et par ricochet celle de leurs enfants à l'école.

Ce faisant, on se rend bien compte qu'à travers toutes les raisons évoquées ci-dessus, une limitation de l'étude s'avérait nécessaire afin de faciliter l'aboutissement de cette recherche. D'ailleurs, un dicton populaire ne stipule-t-il pas avec raison que « Qui trop embrasse mal étirent? »

4.3. Les choix théoriques

Le thème relatif à la scolarisation des enfants pygmées fait inévitablement référence au domaine de la sociologie et plus précisément au problème des minorités sociales dans le monde. C'est pourquoi, traiter de ce thème suppose aborder les questions de socialisation ou d'intégration sociale vues dans le contexte global afin de saisir la portée des mécanismes qui entrent en jeu. Le thème de recherche s'intéresse à l'intégration de l'enfant pygmée dans le monde de l'école où il sera appelé à fournir des efforts multiples en vue de se familiariser ou de s'accoutumer avec les habitudes des bantous.

En référence aux modèles sociologiques, le choix a été porté sur une modélisation qui porte sur l'intégration des minorités sociales en milieu scolaire. Pour aider la recherche à avancer dans cette voie, un regard est aussi jeté du côté de la République Démocratique du Congo, de la République Centrafricaine, du Cameroun, du Gabon sur ce qui a pu être déjà réalisé en matière de scolarisation des enfants pygmées afin de déterminer un modèle susceptible d'être appliqué aux enfants pygmées congolais.

L'étude des modèles éducatifs ou pédagogiques constitue une étape importante qui mène la recherche théorique à la vie quotidienne à l'école. Elle permet d'expliquer les apparentes contradictions constatées entre la réflexion et l'action, entre les conceptions de l'éducation et l'écolier. Toute technique d'apprentissage s'effectue par l'intermédiaire d'une imitation plus ou moins fidèle d'un modèle qui représente le but à atteindre de l'éducation ; il peut être chargé d'une valeur idéale, qui contiendra totalement le modèle éthique.

Tout en abordant la notion de modèle en sciences de l'éducation, S. Mollo précise : *« Il apparaît comme une construction mentale originale, forme particulière de représentations sociales ou individuelles, volontairement stable, et caractérisée par son aspect normatif qui la rend inséparable d'une intention morale. Le modèle joue un rôle de médiateur entre l'individu, l'instruction scolaire et la société. La communication pédagogique s'effectue en partie par*

l'intermédiaire de ces relais que sont les modèles. »¹¹

Ainsi, « *le modèle en psychologie sociale n'est pas une imitation de la réalité mais une construction mentale originale qui suscite et propage des types de comportements* » poursuit l'auteur¹².

Le modèle éducatif qui inspire cette étude est issu d'une synthèse des travaux de Durkheim réalisé par J. C. Filloux et intitulée « *Emile Durkheim, penseur de l'éducation* »¹³.

Ainsi, pour Durkheim, que cite J. C. Filloux, l'éducation est une chose sacrée, une œuvre éminemment humaine qui ne peut se réaliser qu'en société. D'une manière générale, celle-ci a une fonction universelle de socialisation. C'est pourquoi il affirme que chaque société, considérée à un moment déterminé de son développement, a un système d'éducation qui s'impose aux individus. De ce fait, chaque société se fixe un certain « idéal de l'homme », de ce qu'il doit être du point de vue intellectuel, physique et moral : cet idéal est le pôle même de l'éducation. Pour cela il précise que la société ne peut vivre « que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité »¹⁴. L'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant à l'avance dans l'âme de l'enfant les apparentements fondamentaux qu'exige la vie collective. Bref, par l'éducation, l'être individuel » se mue en « être social ».

Pour Durkheim, la présence de l'enfant dans une famille le place de facto dans une entité ayant un corollaire qu'il qualifie de système social et sous-système scolaire.¹⁵ En effet, il a essentiellement étudié la « socialisation des jeunes générations » à l'école, au sein du « système scolaire », qu'il appelle parfois la « machine ». Il s'agit d'un organe remplissant une fonction, mais qui puise sa signification dans le système global qu'est par exemple la société nationale. L'originalité de Durkheim a été de montrer que si ce « sous-système » est dépendant du tout social, il a néanmoins les caractéristiques structurales propres à tout système social, ce qui lui donne une autonomie relative. De ce fait et comme tout système social, il est soumis à des forces de permanence et à des forces de changement. L'approche durkheimienne du sous-système scolaire et de son évolution nécessaire à ses yeux, doit être comprise dans son homologie avec le modèle de la dynamique sociale qu'il a élaboré.

Pour réaliser le type d'homme souhaité, l'école joue un rôle d'importance. En effet, une société est faite des individus qui tiennent ensemble parce qu'ils ont en commun des valeurs et des règles, partiellement transmises par l'école. Dans son modèle, l'école occupe donc une place de choix.

Ainsi, par milieu scolaire Durkheim, cité par C. Filloux, entend aussi bien la

¹¹ MOLLO, S., (1983), *L'école dans la société*, Paris, Dunod, 306 pages, p. 16

¹² Idem p. 13.

¹³ FILLoux, J. C. (1993), « *Emile Durkheim, penseur de l'éducation* », In *Perspectives* : revue trimestrielle d'éducation comparée, Paris, UNESCO. Vol. XXIII, n° 1 – 2

¹⁴ Idem

¹⁵ DURKHEIM, E., (1980), *Éducation et sociologie*. PUF. Paris.

salle de classe que l'établissement dans lequel elle est située. Il s'agit d'une association plus étendue que la famille, moins abstraite que la société politique. Là peut se former l'habitude de la vie commune dans la classe, l'attachement à cette chose, et même à l'école dont la classe n'est qu'une partie. »¹⁶

Pour réussir sa mission, l'école doit respecter certaines conditions jugées fondamentales. L'auteur propose de faire recours à une psychologie dite collective. En effet, « une classe est une petite société c'est pourquoi il ne faut pas la conduire comme si elle n'était qu'une simple agglomération de sujets indépendants les uns des autres. Car en classe les enfants pensent, sentent et agissent autrement que quand ils sont isolés. Il se produit dans une classe des phénomènes de contagion, de démoralisation, de surexcitation mutuelle, d'effervescence solitaire qu'il faut savoir discerner afin de prévenir ou de combattre les uns, d'utiliser les autres. »¹⁷

À l'école, le rôle du maître est de diriger la classe en tant que groupe en prenant en compte la vie collective où peut se produire une libre élaboration d'idées et de sentiments communs, en dégager les résultats, les coordonner, refouler l'expression des « sentiments mauvais », renforcer celle des autres. Le maître « doit être à l'affût de tout ce qui peut faire vibrer tous les enfants d'une même classe » (ibidem). Parmi les occasions favorables à l'obtention de ce résultat, Durkheim cite l'émotion qui saisit une classe à la lecture d'un récit touchant le jugement d'un « code de préceptes » pour donner un sens aux punitions liées à l'apprentissage de la discipline scolaire. Dans cette approche Durkheim exige un certain pouvoir de la part du maître. Aussi dans le rapport maître-élève, la fonction du maître implique qu'il sache faire rayonner l'autorité autour de lui de manière à susciter une sorte de respect spécifique de la part des élèves. Étant donnée la mission de l'école (recevoir les enfants issus de tous les milieux sociaux sans distinctions aucune), l'autorité du maître est de mise pour aider chacun, à suivre sa scolarisation.

Aussi précise-t-il : « Entre maître et élèves il y a le même écart qu'entre deux populations de culture inégale. Même, il est difficile qu'il ne puisse jamais y avoir, entre deux groupes de conscience, une distance plus considérable, puisque les uns sont étrangers à la civilisation, tandis que les autres en sont tout imprégnés. Cependant, par sa nature même, l'école les rapproche étroitement, les met en contact d'une manière constante... ».

Durkheim indique clairement que l'école n'est pas seulement un lieu d'éducation mais en même temps un lieu « d'instruction », d'acquisition des savoirs. À ses yeux les savoirs scientifiques transmis doivent être pour les élèves une illustration de la « raison humaine en activité », un « instrument de culture logique ». Il faut donner aux élèves le sentiment de la complexité des

¹⁶ FILLOUX, J. C. (1993), « Emile Durkheim, penseur de l'éducation », In *Perspectives* : revue trimestrielle d'éducation comparée, Paris, UNESCO. Vol. XXIII, n° 1 – 2.

¹⁷ Idem

choses, leur apprendre à se défier des explications faciles ou hâtives. Selon son modèle, il s'agit de former des « rationalistes », conscients du labeur qui a assuré les progrès de la connaissance en physique et en biologie. Ce qui lui fait dire : « notre but doit être de faire de chacun de nos élèves non un savant intégral, mais une raison complète... Aujourd'hui, nous devons rester des cartésiens en ce sens qu'il nous faut former des rationalistes, c'est-à-dire des hommes qui tiennent à voir clair dans leurs idées, mais des rationalistes d'un groupe nouveau, qui sachent que les choses, soit humaines, soit physiques, sont d'une complexité irréductible, et qui pourtant sachent regarder en face et sans défaillance cette complexité. »

Pour Durkheim, l'école est un modèle réduit où tant les rapports sociaux que les rapports des individus avec la société se médiatisent dans la relation maître-élèves et, d'une manière générale, dans le rapport au savoir. C'est pourquoi la formation pédagogique des enseignants doit comporter une bonne dose de « culture psychologique » complétée et appuyée par un rapport de la sociologie en vue de les aider à mieux se situer dans le processus éducatif.

La présente recherche sera réalisée à partir du modèle d'Émile Durkheim relatif à la socialisation en milieu scolaire. Selon cet auteur, « *L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* ». Soit, pour lui, « *L'éducation est une socialisation... de la jeune génération.* »¹⁸

Émile Durkheim précise par la suite que « *Dans chaque société, il y a autant d'éducatrices spéciales qu'il y a de milieux sociaux différents. Et, même dans les sociétés égalitaires comme les nôtres, qui tendent à éliminer les différences injustes l'éducation varie et doit nécessairement varier selon les professions. Mais cette éducation commune varie d'une société à l'autre. L'éducation est chose éminemment sociale.* »¹⁹ Pour lui, l'éducation est donc le moyen par lequel chaque société prépare dans le cœur des enfants les conditions de sa propre existence. Par cette vision, E. Durkheim met en relief le facteur « socialisation du jeune enfant par l'adulte » et par ricochet, il aborde le problème de l'intégration du milieu adulte par l'enfant.

L'école en tant que milieu éducatif, offre une occasion d'intégration puis d'adaptation à tout sujet appelé à la fréquenter. Or, intégrer un milieu suppose s'adapter, s'accommoder pour vivre l'équilibre du sujet avec le milieu fréquenté. Pour Piaget « *l'équilibre psychologique n'est pas une balance de forces en un état de repos* »²⁰, mais qu'elle se définit « *par la compensation due*

¹⁸ DURKHEIM, E., (1980), *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, p. 12.

¹⁹ Idem, p. 12.

²⁰ PIAGET, J., (1964), *Six études de psychologie*, Genève, Gauthier, p. 115.

aux activités du sujet en réponse aux perturbations extérieures. Il s'ensuit que l'équilibre ainsi défini est compatible avec la notion de système ouvert.... L'important est le processus même d'équilibration qui obéit à un double mouvement d'assimilation du monde extérieur aux structures déjà construites et du réajustement de celles-ci en fonction des transformations subies, donc à une accommodation aux objets extérieurs »²¹. De la sorte, Piaget appelle « adaptation, l'équilibre de ces assimilations et accommodations »²². Les rapports sociaux sont également soumis à cette conception dynamique de l'équilibre.

Si Durkheim insiste sur le caractère éminemment social de l'éducation, Leif, pour sa part, conçoit l'éducation comme action naturelle, implicite et vitale.

En effet, pour lui, « l'action éducative s'est exercée spontanément, en dehors de toute conception préalable, de la part de l'adulte sur l'enfant et l'adolescent, dès les origines de l'espèce humaine. Cette action primitive n'était en fait rien d'autre que l'exercice de l'autorité adulte sur les jeunes êtres pour la conservation de la vie. Une autorité fondée sur la force de l'un et la faiblesse des autres, mais à laquelle, sans doute, ne manquait pas le soutien d'une affectivité implicite, elle-même profondément enracinée dans la vie biologiquement déterminée par les conditions de survie, était un acte éducatif naturel, biologique, sans a priori ni visée distincte. Comme l'était aussi le fait de le protéger contre tous les risques de mort. Des interventions qui se perpétuaient instinctivement de génération en génération, jusqu'au moment où l'homme commença à prendre conscience de la finalité de ses actes. »²³

L'idée force qui se dégage de la conception éducative de Leif est le caractère à la fois naturel et socialisant de l'action exercée par l'adulte sur le jeune enfant. Ainsi, que l'on soit chez les primitifs, chez les civilisés, chez les pygmées tout comme chez les bantous, éduquer une personne, c'est exercer sur elle une action multiforme mais dont les modalités sont convergentes au point de vue moral en lui faisant acquérir l'autonomie de la conduite par la maîtrise de soi et la considération du milieu social, au point de vue psychologique puis au point de vue biologique et physique.

Ainsi, hormis le rôle joué par la famille dans la vie de l'enfant, on note l'apparition de l'école avec ses traditionnelles missions sur ce dernier et qui consistent à enseigner ou instruire pour éduquer en canalisant sa conduite au milieu de ses semblables. L'enseignement n'est donc qu'une partie intégrante de l'action éducative. En effet « l'éducation au sens pratique du terme, est la mise en œuvre des moyens propres à former, à développer physiquement, affectivement, intellectuellement l'orientation, la valorisation de toutes les

²¹ Idem, p. 14.

²² Ibid. p. 15.

²³ LEIF, J., (1982), *Pédagogie générale pour l'école d'aujourd'hui*, Paris, Fernand Nathan, 237 pages, p. 7.

ressources de son être, grâce à l'ensemble des moyens que requiert cette mise en œuvre. »²⁴

Cette action générale mais fondamentale que l'adulte ou la société tout entière exerce directement ou indirectement sur l'enfant et l'adolescent a pour objet essentiel non plus l'acquisition d'un savoir, mais l'orientation, l'infléchissement, explicite ou implicite de leur conduite et, finalement, de leur vie par rapport à des fins clairement formulées ou impliquées par le contexte social et par la nature humaine.

L'enseignant joue un rôle déterminant dans cette action, parfois sans en avoir clairement conscience, et sans se rendre compte de l'ampleur et des retombées de ses interventions.

5. Structure de l'étude

Ce travail est amorcé avec la définition des concepts clés contenus dans l'intitulé du thème de recherche. Ces définitions intègrent le premier chapitre qui porte essentiellement sur la revue de la littérature.

Après cette étape de clarification des concepts et du cadre théorique, le deuxième chapitre aborde la méthodologie de recherche. Il s'agit de donner des précisions sur la population d'enquête et sur l'échantillon de travail issu de celle-ci. C'est dans le même chapitre que sont indiqués les instruments utilisés pour la collecte des informations.

Le troisième chapitre présente les résultats d'enquête. Il s'agit de procéder au traitement des résultats d'entretiens réalisés avec les enfants pygmées des écoles primaires de notre champ d'investigation. Sont également traités les résultats d'entretiens avec les enseignants et les parents d'élèves pygmées et l'analyse des entretiens réalisés avec deux cadres pygmées. Ensuite sont présentés les résultats des observations faites sur un groupe d'enfants pygmées en situation de relation éducative en classe. Ce chapitre a globalement pour but d'aider à se faire une idée de la nature des problèmes rencontrés et vécus par les enfants pygmées en milieu scolaire.

Le quatrième chapitre porte sur la discussion générale. Il est concrètement consacré à l'analyse, à l'interprétation des résultats issus aussi bien des entretiens avec tous les acteurs impliqués dans la présente recherche que des séances d'observation des élèves pygmées en classe et dans la cour de récréation.

Le cinquième chapitre qui en fait est le dernier sera lié aux perspectives. On y fait l'esquisse de recherche de solutions aux problèmes répertoriés et qui apparaîtront en relief en vue d'une amélioration du processus de scolarisation des élèves pygmées.

²⁴ Idem, p. 29.